



**PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES
COMITÉ DU CODEX SUR LES CONTAMINANTS DANS LES ALIMENTS**

**Neuvième session
New Delhi, Inde, 16 – 20 mars 2015**

**AVANT-PROJET DE LIMITES MAXIMALES POUR LES AFLATOXINES TOTALES DANS LES
ARACHIDES PRÊTES À CONSOMMER ET PLAN D'ÉCHANTILLONNAGE ASSOCIÉ**

(Préparé par le groupe de travail électronique dirigé par l'Inde)

*Observations soumises par le Chili, l'Égypte, El Salvador, le Ghana, le Nicaragua, la Thaïlande, les États-Unis
et l'Union africaine*

CHILI

Le Chili a révisé le document et accepte les recommandations qu'il contient en particulier la limite maximale de 10 µg/kg pour les aflatoxines totales dans les arachides prêtes à consommer dans le paragraphe 5.

ÉGYPTE

L'Égypte soutient un niveau inférieur pour protéger la santé des consommateurs, nous proposons donc les limites maximales suivantes:

- La LM de 2 µg/kg pour B₁ dans les arachides prêtes à consommer et la LM de 4 µg/kg pour les aflatoxines totales dans les arachides prêtes à consommer.

EL SALVADOR

El Salvador soutient l'adoption du projet de limite maximale (LM) de 10 µg/kg pour les aflatoxines totales dans les arachides prêtes à consommer, en conformité avec les LM pour les aflatoxines dans les fruits à coque de CODEX STAN 193-1995, qui facilite le commerce des arachides prêtes à consommer et fournit l'occasion de recueillir des données pour confirmer l'adoption de la LM pour les aflatoxines dans les arachides prêtes à consommer par le Comité du Codex sur les contaminants dans les aliments.

GHANA

OBSERVATION

Le Ghana soutient l'établissement d'une LM de 10 µg/kg pour les aflatoxines totales dans les arachides prêtes à consommer. Nous soutenons également l'appel pour une évaluation de l'exposition par le JECFA concernant l'impact sanitaire sur la base des LM proposées.

JUSTIFICATION

La majorité des pays a adopté des LM pour l'AFB₁, les AF totales ou les deux. Cependant, ces niveaux ne sont pas harmonisés et une fourchette extrêmement large existe (pour les AF totales, de 4 µg/kg dans l'UE à 30 µg/kg en Inde). Le Codex a établi une LM de 15 µg/kg pour les arachides destinées à une transformation ultérieure. Il y a des données d'évaluation des risques considérables qui montrent que l'élimination des lots fortement contaminés entraîne la réduction maximale des risques. En comparaison, les LM de 10 µg/kg ou de 20 µg/kg produisent une différence limitée en matière de risque de cancer du foie.

L'acceptation de nouvelles LM par le Codex nécessitera l'acceptation d'un plan d'échantillonnage qui réponde spécifiquement à la LM finale convenue par consensus. Par ailleurs, le commerce des arachides prêtes à consommer pré-emballées devra être pris en compte.

NICARAGUA

Le Nicaragua apprécie le travail accompli par l'Inde dans le groupe de travail électronique (EWG) de révision des conclusions et des recommandations dans le document, et nous proposons:

Nous soutenons le travail du GTE concernant une LM pour les AF totales ($B_1+B_2+G_1+G_2$) de 10µg/kg, aussi longtemps que la LM pour AFB₁ sera plus petite ou égale à 6 µg/kg.

En partant du principe qu'il n'existe pas de méthode d'échantillonnage définie pour le produit prêt à consommer et que celui que recommande le groupe de travail représenterait des frais élevés pour l'industrie en raison de la valeur ajoutée, il serait utile d'effectuer un échantillonnage représentatif des matières premières avant le traitement du produit en prenant en compte les directives du Codex.

Une fois qu'il y a un produit final prêt pour le consommateur, il devrait y avoir un contrôle aléatoire par lot afin d'assurer la qualité et la sécurité.

Demandez au Comité du Codex sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage de proposer une procédure d'échantillonnage pour la consommation dans ses différentes présentations.

THAÏLANDE

La Thaïlande salue les travaux du groupe de travail électronique dirigé par l'Inde sur la préparation d'une proposition de LM pour les aflatoxines totales dans les arachides prêtes à consommer.

Cependant, nous pensons qu'avant de pouvoir convenir d'une LM distincte pour les arachides prêtes à consommer, il faudrait établir une définition plus précise des « arachides prêtes à consommer » pour les distinguer clairement des « arachides destinées à une transformation ultérieure ». Bien que la définition amendée par la 8^e session du CCCF pour « prêtes à consommer » signifie qu'elles « ne sont pas destinées à subir une transformation/un traitement supplémentaires qui ont permis de réduire les concentrations d'aflatoxines avant d'être utilisées dans les produits alimentaires, autrement transformés ou proposés pour la consommation humaine », la description des arachides prêtes à consommer dans le document de projet peut inclure les arachides brutes décortiquées et les arachides brutes en coque. Ces arachides sont physiquement difficiles à identifier en tant que « prêtes à consommer » ou « destinées à une transformation ultérieure ». Le seul moyen de distinguer ces deux types d'arachides est qu'ils soient identifiés par les partenaires commerciaux. Nous suggérons que les arachides brutes qui font l'objet du commerce international soient clairement identifiées comme « destinées à une transformation ultérieure » ou comme « prêtes à consommer ».

Eu égard aux LM proposées, nous suggérons de recueillir davantage de données sur l'occurrence par le biais de GEMS/Aliments pour examen supplémentaire.

ÉTATS-UNIS

- Les États-Unis pensent que le document ne fournit pas de preuve évidente en soutien de l'établissement d'une LM pour les aflatoxines dans les arachides prêtes à consommer qui protégerait plus la santé des consommateurs que la LM existante pour les arachides destinées à une transformation ultérieure. Comme cela est noté dans le paragraphe 4 des « Recommandations », le groupe de travail électronique recommande au CCCF d'envisager de demander au JECFA d'effectuer une évaluation de l'exposition eu égard à l'impact sanitaire sur la base des LM proposées pour les aflatoxines totales dans les arachides prêtes à consommer.
- Les États-Unis pensent que les données présentées dans le document ne montrent pas de différences significatives du point de vue de la sécurité sanitaire, par exemple, entre une norme à 20µg/kg et des normes à des niveaux inférieurs. En partie, la recommandation d'une LM de 10µg/kg semble être un souhait de cohérence avec la LM pour les fruits à coque.
- Les États-Unis pensent qu'avant de faire avancer ce point de l'ordre du jour, il est important que le JECFA actualise ses précédentes évaluations des risques, et qu'il accorde une attention particulière à l'exposition alimentaire liée aux aflatoxines à partir des arachides prêtes à consommer. Nous notons

qu'une actualisation de l'évaluation des risques liés aux aflatoxines figure sur la liste prioritaire du JECFA.

- Les États-Unis pensent que, tant que le JECFA n'a pas réalisé l'évaluation des risques, tel que noté ci-dessus, l'adoption d'un projet de LM pour les aflatoxines totales dans les arachides prêtes à consommer est prématurée.
- Les États-Unis soumettent les observations suivantes sur les paragraphes 1 et 2 dans l'annexe I du document:
 - Nous n'avons pas connaissance d'un terme ou d'une définition pour les arachides prêtes à consommer dans la NGCTPHA.
 - Par. 2: Nous ne partageons pas l'idée que les arachides brutes en coque et les arachides décortiquées sont des arachides prêtes à consommer.
 - Par souci de cohérence avec la définition des fruits à coque prêts à consommer et des figues séchées prêtes à consommer dans la NGCTPHA, nous recommandons la définition suivante pour les arachides prêtes à consommer: « des arachides qui ne sont pas destinées à subir une transformation/un traitement ultérieurs qui ont prouvé réduire les niveaux d'aflatoxines. »

L'UNION AFRICAINE (UA)

POSITION AFRICAINE RECOMMANDÉE	JUSTIFICATION
<p>L'UA soutient la LM de 10 µg/kg pour les aflatoxines totales dans les arachides prêtes à consommer.</p> <p>L'UA soutient l'appel pour une évaluation de l'exposition relative à l'impact sur la santé fondée sur les LM proposées par le JECFA.</p>	<p>L'UA soutient l'activité sur le développement d'une LM harmonisée pour l'aflatoxine totale dans arachides prêtes à consommer.</p> <p>Le contrôle et la gestion des aflatoxines dans les arachides constituent un sujet d'inquiétude important. Par conséquent la majorité des pays ont des LM adoptées pour les aflatoxines B1, les aflatoxines totales ou les deux. Toutefois ces niveaux ne sont pas harmonisés et une gamme extrêmement large existe (pour l'aflatoxine totale entre 4 µg/kg dans l'UE à 30 µg/kg en Inde). Le Codex a établi une LM de 15 µg/kg pour les arachides pour transformation ultérieure. Cette large gamme de LM est perturbatrice dans les échanges et une LM harmonisée serait favorable.</p> <p>L'établissement d'une LM appropriée est d'une importance considérable pour les pays africains, en particulier ceux qui exportent actuellement vers des marchés avec des LM extrêmement basses, comme l'Union européenne. Un certain nombre de pays africains a cessé d'exporter ou se débat pour obtenir une entrée dans ces marchés.</p> <p>Il existe considérablement de données sur l'évaluation des risques qui démontrent la nécessité d'établir des LM pour les aflatoxines et qui démontrent que le retrait de lots lourdement contaminés donne lieu à une réduction maximale des risques. En comparaison, des LM de 10 µg/kg ou 20 µg/kg produisent une différence restreinte dans les risques de cancer du foie.</p> <p>La LM proposée de 10 µg/kg pour l'aflatoxine totale est conforme à la LM du Codex de 15 µg/kg déjà convenue pour les aflatoxines totales dans les arachides pour transformation ultérieure. En outre, elle est conforme aux LM pour l'aflatoxine totale établie dans un certain nombre de pays africains (l'Égypte, Maurice, le Mozambique, l'Afrique du sud, le Soudan, la Tanzanie et l'Ouganda).</p>
<p>L'UA souscrit également aux recommandations du GTE à savoir que les méthodes d'échantillonnage & analyse du Codex (pour les</p>	<p>L'acceptation de nouvelles LM par le Codex nécessitera l'acceptation d'un plan d'échantillonnage traitant particulièrement de la LM finale convenue par</p>

<p>arachides non transformées) actuellement utilisées peuvent être poursuivies actuellement même pour les arachides prêtes à consommer , toutefois il existe la nécessité d'un travail supplémentaire sur un plan d'échantillonnage spécifique approprié pour l'aflatoxine totale dans les arachides prêtes à consommer. Ceci est particulièrement pertinent pour les arachides prêtes à consommer commercialisées dans des paquets.</p>	<p>consensus. En outre, le commerce des arachides pré-emballées prêtes à consommer aura besoin d'être adapté.</p>
--	---